

Rouen, le 09 juillet 2020.

Nous voulons remercier la Région Normandie de nous donner ce temps d'expression sur la situation et les attentes des acteurs de l'EEDD. Merci également de maintenir cette thématique comme prioritaire malgré la crise actuelle. Les changements de dates n'ont pas facilité la venue de tous, mais ils nous ont donné le temps de vous présenter une parole structurée et concertée de la part de notre réseau régional des acteurs de l'EEDD.

Un grand merci aussi aux adhérents du GRAINE Normandie de nous avoir accordé leur confiance, à Benoît Sébaut de Normandie Equitable et moi-même, Sophie Chaussi, Co-Présidente du GRAINE, pour porter leur parole devant vous.

Vous vous en doutez, notre secteur d'activité, comme nombre d'autres, a été particulièrement impacté par cette crise. Mais la prise de conscience qu'elle a généré, faisant le lien entre crise sanitaire et crise écologique, a mis en avant l'aspect incontournable de l'EEDD pour passer de la prise de conscience aux actes, de la sidération à l'action. Les compétences et les connaissances que nous mobilisons au quotidien dans nos métiers ont vocation à tenir un rôle majeur pour traverser cette crise et faire en sorte qu'elle ne se reproduise pas.

Nos réseaux sont prêts à participer et à élaborer des solutions concrètes, ils sont prêts à contribuer aux travaux et aux réflexions portés par la Région, notamment au travers du plan stratégique qui nous réunit aujourd'hui.

Situation des acteurs de l'EEDD en Normandie :

Une situation économique compliquée

La crise est arrivée en pleine saison printanière, **période de haute activité**. Pour la plupart des structures, l'animation de terrain étant le cœur de leur action, la fermeture des établissements scolaires à partir du 16 mars, puis le confinement général de la population, ont rendu le **face à face pédagogique impossible**. Les emplois, déjà fragilisés par les baisses de subventions et l'arrêt des contrats aidés, sont aujourd'hui **en danger**, que ce soit pour les animateurs environnement ou les fonctions support, largement liés à la saisonnalité des activités.

Pour rendre compte de cette situation, nous avons mis en place plusieurs outils afin de récolter des données et d'analyser les impacts humains et économiques de la crise du COVID-19 au sein de notre réseau. Voici rapidement les faits majeurs (nous pourrions vous fournir notre document de synthèse) :

Ainsi, au 16 avril, la quasi-totalité des structures de notre réseau faisait état d'une baisse d'activité drastique et 70% d'entre elles ont subi **un recul de leur activité de plus de 80%**. Pour une partie des structures, la crise **remet en cause leur existence même**.

Pour faire face à cette baisse d'activité, voire à son arrêt, le **chômage partiel** a été activé par 75% des structures et 60% ont eu recours au **télétravail**.

Pour beaucoup d'associations, les **trésoreries s'avèrent être aussi sous tension** ; notamment du fait des retards de paiements publics (en particulier dans le cadre des fonds européens) et de certains financeurs qui ont choisi de ne payer les subventions promises qu'au réalisé (sans même parfois prendre en compte le temps de préparation déjà engagé), traduisant ainsi une réelle incompréhension de ce qu'est le milieu associatif. Ces pertes financières importantes, auxquelles peuvent s'ajouter des problèmes de trésorerie déjà existants, ne seront pas sans conséquence.

Heureusement, la plupart des financeurs, telle la Région Normandie, ont été particulièrement **facilitants et bienveillants**, alors même que toutes les actions ne pourront très probablement pas être menées.

Par ailleurs, un certain nombre de **dispositifs de soutien** ont été mis en place pour accompagner les acteurs, notamment associatifs. Ils ont été salvateurs même s'ils ont parfois apporté leur lot de lourdeurs administratives et n'ont pas toujours été simples à mobiliser (ex. : dossier de chômage partiel).

Une reprise contraignante et une absence de visibilité

A ce jour, à l'heure de la reprise, reste les contraintes lourdes des **protocoles sanitaires changeants et tardifs à se faire connaître**, ainsi qu'un sentiment de flou et de visibilité à court terme, ne permettant pas d'anticiper. De plus, les dispositifs dits de relance du type « vacances apprenantes » ou « 2S2C », ont manqué de concertation avec les acteurs de terrain (tout comme le SNU d'ailleurs) et montrent leurs failles. A commencer par leur faisabilité, leur pérennité et l'absence d'indépendances des acteurs sollicités ou de reconnaissance de leur professionnalisme (avec par exemple une rémunération très basse imposée : 110€ pour 6h dans le 2S2C). Cela donne clairement l'impression que ces derniers ont vocation à devenir (ou sont déjà) des prestataires de services et que cela se généralise.

La crise actuelle, en plus du danger économique qu'elle fait courir à nos métiers, impacte profondément l'accompagnement de la prise de conscience écologique des citoyens, pourtant plus nécessaire que jamais tant les enjeux environnementaux, climatique et sanitaire ont prouvé leurs liens étroits et leur fonctionnement systémique.

Les crises soulignent l'urgence d'une transition écologique et sociale

À l'aune de cette crise sanitaire et écologique, il apparaît inévitable de revoir notre rapport au monde, au travers de nos modes de vie, nos manières de consommer, de produire et travailler, de nous déplacer, de nous loger et de nous nourrir, cela afin de réduire les Gaz à Effet de Serre (GES) de 40% d'ici 2030, tel que le préconise par exemple la convention citoyenne pour le climat. Les enjeux liés à la biodiversité, la mobilité et à la consommation se sont particulièrement révélés importants au cours de cette crise.

Biodiversité et santé

Des experts scientifiques, tels que ceux réunis au sein de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, se sont exprimés sur le lien entre la crise sanitaire actuelle et les problématiques d'érosion de la biodiversité. Et ils s'accordent pour dire que « *L'origine de l'épidémie de Covid-19 est liée aux bouleversements que nous imposons à la biodiversité* ». L'émergence de ces maladies infectieuses résulte d'actions humaines sur les milieux naturels, tels que la déforestation, le changement d'affectation des terres, l'élevage intensif, l'urbanisation et la fragmentation des milieux, qui modifient l'équilibre entre les espèces. Ils alertent également sur le fait que « *Les futures pandémies risquent de survenir plus fréquemment, de se propager plus rapidement, d'avoir un impact économique plus important et de tuer davantage de personnes si nous ne sommes pas extrêmement prudents quant aux impacts possibles des choix que nous faisons aujourd'hui* ». **Cette prise de conscience est une opportunité à saisir pour aborder la question de l'interface Homme-Nature de manière plus systématique dans notre société, ce qui constitue le cœur de mission de l'EEDD.**

Le rapport à la mobilité

Tel que précisé dans la convention citoyenne pour le climat, les déplacements des personnes et le transport de marchandises tels qu'ils sont organisés et effectués aujourd'hui représentent plus de 30% des émissions de GES en

France. À ce jour, le rapport annuel 2019 du Haut Conseil pour le Climat soulignait que ce secteur a « *accumulé des retards importants par rapport à la trajectoire fixée par la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)* ». La crise du Covid-19 a sans doute permis une prise de conscience de la marge de manœuvre individuelle et collective, du fait du confinement, que nous pouvions avoir en matière de réduction des déplacements. Ainsi, les concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) et des particules fines PM 2,5 ont diminué respectivement de 37 % et 10 %, selon l'étude du Centre de recherche sur l'énergie et l'air (CREA), permettant notamment de sauver de nombreuses vies et des cas graves d'asthme chez les enfants. Outre le fait de démontrer à nouveau le lien puissant unissant l'environnement et la santé publique, cela prouve que nous devons radicalement repenser nos moyens de transport pour que nous puissions les utiliser sans risquer de mettre notre santé et celle de la planète en danger. **Il nous faut agir sur les technologies, sur l'organisation des territoires (ex: le maillage ferroviaire), mais également sur l'accompagnement des changements de comportements, une mission essentielle des acteurs de l'EEDD.**

Le rapport à la consommation et production (besoin d'autonomie)

Nos habitudes de consommation, voire de surconsommation, sont problématiques d'un point de vue environnemental, mais aussi social. Il est indispensable de produire différemment et consommer autrement. Ce changement passe notamment par le consommateur, pour consommer moins et mieux. Depuis le début de l'épidémie du coronavirus, l'institut de sondage Ipsos a mené une enquête sur la perception de la crise sanitaire par les populations de 14 pays, dont la France. On constate que cette période a accentué l'attrance des Français pour des produits naturels et responsables. Elle a renforcé la consommation de produits sains, sans additifs, biodégradables, ainsi que la consommation de produits locaux, accessibles : aujourd'hui, les français veulent en majorité du "made in France". De nouvelles habitudes de consommation ont bel et bien été prises, mais sont-elles suffisantes au regard des enjeux actuels ? **L'EEDD a vocation à accompagner ce mouvement et faire en sorte qu'il ne retombe pas**, sachant que la crise a aussi produit énormément de déchets (ex: masques jetables, gants en plastique, flacons de gel hydroalcoolique, etc). La partie n'est donc pas encore gagnée.

L'éducation à l'environnement, un levier incontournable pour engager les changements de comportement.

Les changements de comportement ne se décrètent pas mais doivent être accompagnés. **Cette crise est particulièrement révélatrice de la place que doit prendre l'éducation à l'environnement et au développement durable pour tendre vers une société plus résiliente.**

Cette période, particulièrement perturbante et anxiogène pour les citoyens, nécessite une réponse performante de la part de tous les acteurs. L'éducation à l'environnement a vocation à jouer un rôle essentiel dans cette transition écologique et sociale attendue, cela **en donnant à chacun, adulte, jeune ou enfant, les moyens de comprendre et de s'emparer des enjeux**. Elle permet de transmettre des savoir-être et des savoir-faire et de donner à chacun des clés pour agir. **Notre objet éducatif est un changement de société** et nous avons les outils et la méthodologie pour y parvenir collectivement. Les structures d'EEDD ont une capacité d'adaptation et d'initiatives dans les territoires, essentielles pour faire face aux enjeux environnementaux, sociaux et climatiques. Dans ce contexte, il est indispensable de les maintenir et de les renforcer afin qu'elles puissent, à court comme à moyen terme, assurer leur mission d'utilité publique de sensibilisation, formation, éducation à l'environnement de toutes et tous, partout, à tous les âges de la vie.

Cette crise constitue ainsi une "formidable opportunité" pour mobiliser tous les acteurs des territoires et les citoyens, afin d'envisager les perspectives de ce fameux "monde d'après". Mais la théorie des changements de comportement ne suffit plus, il faut passer à l'acte. La Région Normandie, ainsi que toutes les collectivités du territoire, ont vocation à être co-constructeurs et moteurs de ce changement.

De la prise de conscience au passage à l'acte

Il est primordial que la crise sanitaire et ses conséquences économiques ne relègue pas au second plan les urgences climatiques, écologiques et sociales. Les **acteurs de l'EEDD souhaitent ici réaffirmer leur volonté de s'engager dans la construction d'un nouveau paradigme nécessitant des moyens spécifiques importants de la part des partenaires institutionnels et financiers.**

La stratégie régionale de l'EEDD, impulsée par la Région Normandie, constitue un socle indispensable pour mener à bien cette **action d'utilité publique**.

Nous voulons ici appuyer sur les axes les plus stratégiques du plan et ce que nous en attendons concrètement et prioritairement :

- les financements ;
- la communication et la valorisation de l'existant ;
- le décroisement des sphères d'acteurs et leur développement ;
- la formation des professionnels et des intervenants.

Garantir la continuité d'actions et soutenir la reprise d'activités : l'axe financier s'impose

A court terme, il s'agit de garantir la continuité d'actions par le maintien des engagements financiers malgré la crise et les annulations (et/ou reports) qu'elle a entraînés. Cela appelle à :

- **transformer la subvention accordée « sur projet » en subvention de fonctionnement global**, comme recommandé par la circulaire du Premier Ministre. Cette subvention forfaitaire permettra par exemple de financer de l'ingénierie pédagogique, pour développer et adapter les projets.
- **raccourcir les délais de paiement des subventions, augmenter les avances...** quel que soit le bouleversement des programmes d'activités, à l'instar de la Région Normandie. La Région pourrait par ailleurs, selon son exemple, **impulser une posture et une méthodologie** dans la gestion de cette crise et avoir ainsi un rôle moteur auprès des autres collectivités qui financent l'EEDD.

Il s'agit aussi de soutenir la reprise d'activités au sein des structures d'EEDD :

- par la **mise en place d'un fonds de soutien exceptionnel**, commun aux différents partenaires publics, permettant aux structures de reconstituer au plus vite leurs fonds propres pour faire face à la crise.
- **en privilégiant les subventions de fonctionnement par rapport aux prestations et le principe de « long terme » à celui de « l'innovation »**. Cela permet de mettre en place des actions sur la durée qui ont un véritable impact qualitatif sur les citoyens.
- **En augmentant les budgets destinés à l'EEDD**, afin qu'ils soient en adéquation avec les enjeux actuels.

Une politique ambitieuse pour un accompagnement au changement

A moyen terme, c'est un portage politique fort qui assurera la continuité et le développement des **projets régionaux ambitieux et fédérateurs**. On retrouve alors les axes de « valorisation de l'existant » et de « communication » afin de conforter le poids de l'EEDD, ainsi que le « décroisement » et la « formation des acteurs ».

Il serait pour cela nécessaire :

- d'avoir une **approche transversale** de la politique publique de l'EEDD,
- de faciliter sa **représentation dans les instances régionales**,
- d'appeler à inscrire la stratégie régionale EEDD dans une **logique prescriptive** au sein des documents de planification et les dispositifs de politique territoriale de développement durable (PEL, PCAET, Territoire 2030,

- CTE, Citergie, PAT...), incluant l'engagement à assurer des moyens financiers et humains,
- d'inclure une **conditionnalité EEDD** aux dispositifs régionaux,
 - et de se baser sur un agenda, comme un "Agenda 2030", pour **massifier l'écocitoyenneté**.

La valorisation des actions d'EEDD

Pour sensibiliser l'ensemble de la population normande **en reliant clairement la compréhension de l'urgence climatique et le passage à l'action**, il s'agirait de :

- communiquer de façon importante pour valoriser et faire connaître ce qu'est déjà l'EEDD normande,
- développer de nouvelles façons d'engager chacun à faire sa part comme par exemple la création d'une **convention citoyenne normande** comme on a fait un GIEC normand.

Décloisonner les différentes sphères d'acteurs

Pour éviter « l'entre-soi » et faire de l'EEDD une réelle trame de pensée, et donc d'action, mais aussi pour reconnaître la richesse associative, il est utile que la Région appuie le décloisonnement des sphères d'acteurs. On pense aux **entreprises**, comme évoqué précédemment, et pas seulement aux **acteurs de l'ESS**, avec qui nous pourrions impulser des évolutions et faire en sorte que nous soyons tous acteurs du changement en s'appuyant sur l'EEDD. Mais aussi aux acteurs du **tourisme** avec qui nous pourrions allier la relance de nos activités. Ou encore à **l'Université** avec qui des ponts sont déjà jeté pour des croisements de compétences et d'actions communes. Et, bien sûr à l'Education Nationale avec qui, bien que l'on intervienne souvent en milieu scolaire, il reste à établir une réelle relation de partenariat pour que l'EEDD y soit une priorité et pour l'encourager à **davantage inscrire l'EEDD dans les programmes scolaires**. Il s'agit aussi de renforcer les modalités de l'EEDD en créant par exemple une mission transversale des enseignants, qui permettrait de les **remobiliser** pour continuer à faire intervenir des professionnels de notre réseau. Enfin, il serait pertinent de faciliter la mise en œuvre et le respect des protocoles qui seront mis en place à la rentrée, par exemple en faisant classe dehors !

Former les acteurs de l'EEDD

Les acteurs de l'éducation à l'environnement aspirent à **se former et à innover constamment** pour répondre aux urgences climatique, écologique et sociale et pour monter en compétences. Mais ils sont aussi prêts à valoriser leurs connaissances, leurs compétences et savoir-faire sur le territoire **en formant les autres sphères d'acteurs**.

En conclusion, vous l'aurez compris, dans le contexte actuel, l'écoute et l'appui de la Région Normandie sont primordiaux. La reconnaissance des actions et des acteurs de l'EEDD ayant vocation à accompagner la prise de conscience collective citoyenne vers le passage à l'action, est plus pertinent que jamais.

Nous soutenons donc ce plan régional stratégique, co-construit et soutenu fortement politiquement, dans la mesure où il s'agit bien là d'un outil essentiel qui doit à la fois permettre de sécuriser, voire renforcer les financements, conforter la reconnaissance des acteurs de l'EEDD, ainsi que leurs compétences et accompagner les Normands dans la transition écologique, vers la Normandie de demain.

Benoît Sébaut et Sophie Chaussi
pour le GRAINE Normandie

